

REGION BRETAGNE

Délibération 05 DFE / SEGEP 02

CONSEIL REGIONAL

30 juin et 1er juillet 2016

DELIBERATION

Rapport financier des sociétés d'économie mixtes (CEVA, SEMAEB, SABEMEN) et du CRT relatifs à l'année 2015

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 7 juin 2016, s'est réuni en séance plénière le vendredi 1er juillet 2016, sous la Présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Premier Vice-président du Conseil régional.

Étaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE (départ à 11 heures 30), Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANEA, Monsieur André CROCQ, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Corinne ERHEL, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUET, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR (départ à 12 heures), Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER (départ à 11 heures 15), Monsieur Philippe MIALHES, Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (départ à 10 heures), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (départ à 11 heures), Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avait donné pouvoir : Monsieur Eric BERROCHE (pouvoir donné à Madame Gaby CADIOU à partir de 11 heures 30), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Monsieur Stéphane ROUDAUT), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD), Monsieur Patrick LE FUR (pouvoir donné à Monsieur Gilles PENNELLE à partir de 12 heures), Monsieur Martin MEYRIER (pouvoir donné à Madame Claudia ROUAUX à partir de 11 heures 15), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Madame Christine LE STRAT à partir de 10 heures), Monsieur

REGION BRETAGNE

Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD à partir de 11 heures), Madame Renée THOMASIDIS (pouvoir donné à Monsieur Emeric SALMON).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil économique, social et environnemental régional lors de sa réunion du 20 juin 2016;

Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission Économie, agriculture et mer, Europe ;

Et après en avoir délibéré ;

DECIDE

(les groupes DCR et FN votent contre – Madame Anne GALLO ne prend pas part au vote)

- d'approuver les rapports relatifs aux sociétés d'économie mixtes du CEVA, de la SEMAEB et de la SABEMEN, ainsi que le rapport relatif au Comité régional du tourisme (CRT) joints en annexe.

Le premier vice-président
du Conseil régional



Loïg Chesnais-Girard

Envoyé en préfecture le 06/07/2016

Reçu en préfecture le 06/07/2016

Affiché le

ID : 035-233500016-20160701-DFE_SEGEP_02-DE



TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE

Direction des Finances et de l'Evaluation

Session du Conseil régional
Juin 2016

Rapports relatifs aux sociétés d'économie mixte et au Comité Régional du Tourisme

Exercice 2015

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au conseil d'administration des sociétés dont la collectivité est actionnaire.

C'est dans ce cadre que vous sont présentées ci-après, la synthèse de l'activité et de la situation financière de la SEMAEB, de la SABEMEN et du CEVA.

De la même manière, un développement vous est proposé sur le Comité Régional du Tourisme (CRT) en application de l'article L.131-1 du Code du Tourisme.

Dans un contexte où la participation des Départements au capital des sociétés d'économie mixte est réinterrogée par la loi NOTRe, il est utile de préciser que la loi ne fixe pas d'obligation de retrait des Départements. Elle distingue deux cas de figure :

- Lorsqu'un Département détient des parts dans des entreprises dont l'objet social coïncide de façon indiscutable avec au moins une compétence départementale maintenue, partagée ou faisant l'objet d'un chef de filât : la participation du Département n'est pas remise en question.
- Pour les cas où l'objet social de la société relève d'une compétence d'un autre échelon, alors un Département peut se maintenir, à la condition toutefois de céder une partie de ses parts.

Je vous demande d'approuver les rapports présentés ci-après.

Le Président du Conseil régional

Jean-Yves Le Drian

1. La Société d'Économie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne (SEMAEB)

1.1 Les activités de la SEMAEB

Créée en 1957, à l'initiative du Comité d'études et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB), la SEMAEB répond aux obligations des sociétés anonymes d'économie mixtes. A cet effet, elle dispose pour son fonctionnement d'actionnaires publics majoritaires. La Région Bretagne détient 71,44 % du capital représentant 4 506 156 € sur un montant total de 6 307 919 €, les départements 5,66 %, Brest Métropole 2,39 %, la ville de Quimper 1,70 %, la ville de Lorient 1,59 %, et le groupement en assemblée spéciale (7 villes et la Communauté de commune du pays de Redon) 1,92 %.

Ainsi, 84,70 % (5 342 591 €) du capital est détenu par les collectivités publiques.

Le champ de compétences de la SEMAEB recouvre la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction ou d'exploitation des services publics à caractère industriel et commercial ainsi que toutes autres activités d'intérêt général.

En 2015, la SEMAEB, a :

- augmenté son capital : Le 23 avril 2015, l'Assemblée générale extraordinaire a validé l'augmentation du capital de la société pour un montant de 1 999 998 euros, pour le porter de 4 307 921 euros à 6 307 919 euros par l'émission de 109 890 actions nouvelles. Cette augmentation de capital étant dédiée à la constitution d'une société de portage immobilier pour les entreprises. Parmi les nombreuses réalisations, on pourra citer :
 - les travaux engagés dans les lycées bretons : Les travaux ont été poursuivis ou engagés soit dans le cadre de la prolongation d'une année, du contrat PPI 2010-2014, ou suite à la notification du 30 janvier 2015, concernant le nouveau marché public de mandat de maîtrise d'ouvrage, de la Région Bretagne.
 - **Le nouveau Lycée professionnel maritime Florence-Arthaud** dont les travaux avaient débuté en juillet 2013, a été inauguré le 4 septembre 2015 en présence de Pierrick Massiot, président de la Région, et de Ségolène Royale, ministre de l'Ecologie et du développement durable. Les premiers élèves ont été accueillis pour la rentrée scolaire 2015. Construit sur un terrain de 14 000 m² cédé par la Ville, à proximité de l'IUT, le nouveau lycée remplace l'ancien lycée professionnel maritime devenu inadapté, pour répondre aux besoins de formation des filières dédiées aux métiers de la pêche et de la mer, et d'accueil des élèves. Le montant des travaux s'est élevé à 17,05 M€ HT pour un coût de l'opération de 24,2 M€ TTC.
 - Les travaux de rénovation énergétique du **lycée Colbert à Lorient** qui ont débuté à l'été 2014, ont été livrés à la mi-juillet 2015. La fin des travaux devrait intervenir au début de l'année 2016. Ces travaux de rénovation, concernent 5 500 m² de façades, 600 fenêtres et des salles de cours. Ces travaux visent à améliorer les performances thermiques par la réduction de 56% des consommations énergétiques.
 - les travaux réalisés de la nouvelle Criée du port de Brest : Après son inauguration, le 20 octobre 2015, la nouvelle criée du Port de Brest est entrée en service pour les pêcheurs et les mareyeurs finistériens. Dimensionnée pour un volume de 2000 t/an de poissons, crustacés et coquillages, l'équipement neuf et ses installations techniques d'un montant de 5 M€, bénéficient des normes les plus récentes. L'opération menée par la CCI avec la Région Bretagne a été réalisée par l'agence finistérienne de la SEMAEB.
 - la poursuite de sa restructuration : En faisant évoluer l'organisation de sa direction opérationnelle avec la création d'un pôle 3 E « Etudes, Energie et Environnement ». Ce pôle a pour objectifs d'accompagner et de poursuivre les actions et les réflexions engagées dans le domaine des énergies renouvelables, de l'aménagement durable, de la transition énergétique et du Plan bâtiment durable breton.
 - le maintien de son investissement sur le thème de la méthanisation : en organisant à l'Hôtel de la Région Bretagne le 16 septembre 2015, la 2^{ème} édition avec la SAS Eilan et la Fédération des Entreprises publiques locales (EPL). Etaient conviés les acteurs territoriaux, les professionnels et les partenaires spécialisés de la Méthanisation territoriale et des Energies renouvelables pour une journée dédiée sur le sujet.
 - la reconduction du bail locatif temporaire d'une partie de l'immeuble Cétus à la société REGARDS: La société REGARDS ayant renoncé à son projet d'acquisition de deux niveaux de l'immeuble appartenant à la SEMAEB, fin décembre 2015, cette dernière a reconduit le bail pour une période de 3 mois.
 - la certification ISO 9001 : suite a un audit intervenu à la mi-mars 2015, pour une durée de 3 ans pour ses activités de maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la construction.

4.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2015

La SEMAEB dispose d'un capital souscrit non appelé à hauteur de 999 999 €.

A – Les produits et charges au 31/12/2015:

Le montant total des produits s'élève à 4,999 M€ dont plus de 99 % des produits d'exploitation. Les produits financiers se sont élevés à 20 K€, soit une forte diminution par rapport à 2014 (270 K€). Cette diminution est principalement due à la baisse des produits de participations de 242,4 K€ et aux produits exceptionnels, nuls pour cet exercice, soit une diminution de 70 K€ par rapport à 2014.

Le montant total des charges s'élève à 4,952 M€. Les charges d'exploitation cumulées représentent plus de 4,7 M€. Elles sont en baisse de 12 % par rapport à l'année 2014 (5,4 M€). Les principaux postes relatifs aux charges d'exploitation recouvrent : Les achats de matières premières et autres approvisionnements s'élevant à plus de 408 K€ (839 K€ en 2014). Les impôts, taxes et versements assimilés pour 204 K€. Ce montant est assez stable par rapport à l'année 2014 (206 K€). Les charges de personnel d'un montant de plus de 2,8 M€ sont en hausse par rapport à l'année 2014 (2,6 M€). Ce dernier poste représente un peu plus de 52 % des charges d'exploitation (49 % en 2014). Les charges financières représentent plus de 70 K€ (49 K€ en 2014) et les charges exceptionnelles s'élèvent à plus de 99 K€ (38 K€ en 2014).

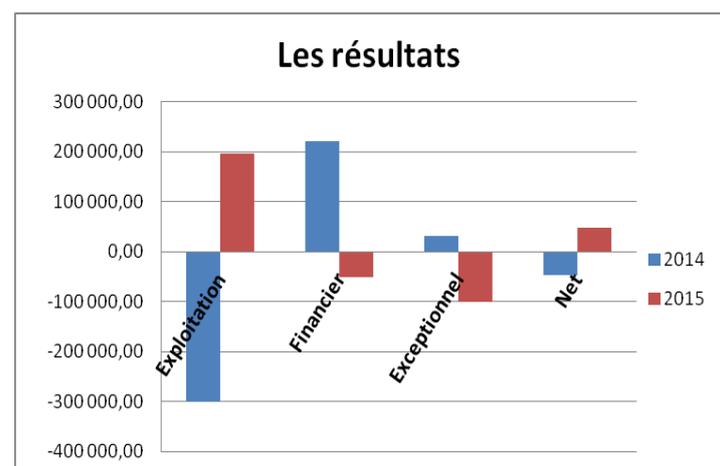
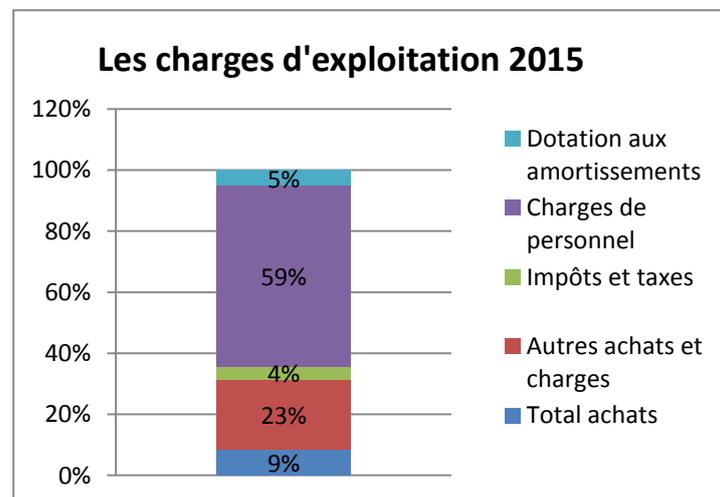
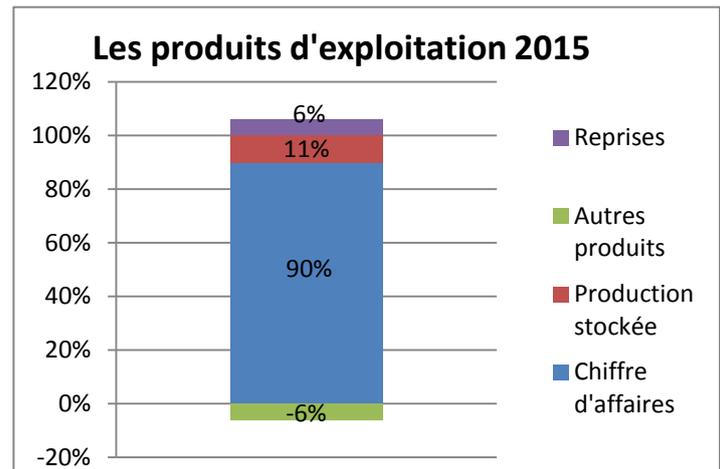
B - Le résultat de l'exercice :

Le résultat d'exploitation (produits d'exploitation de plus de 4,9 M€ - les Charges d'exploitation de plus de 4,7 M€), présente un résultat positif de 197,4 K€ (- 300,3 K€ en 2014). Cette progression s'explique par : l'augmentation du chiffre d'affaires, une baisse des dotations aux amortissements des nouveaux locaux, aux provisions pour les retraites et à l'augmentation des autres produits. Le résultat financier : (Produits financiers 20,2 K€ - Charges financières 70,5 K€), est négatif de 50,2 K€.

Le résultat exceptionnel : (Produits exceptionnels 0 € - Charges exceptionnelles 99,8 K€), est négatif de 99,8 K€ (+ 31,9 K€ en 2014). Ce résultat est principalement dû aux charges exceptionnelles de gestion. Il en découle un résultat net comptable positif de 47,3 K€ pour l'exercice 2015 (négatif de 47,3 K€ en 2014).

C - Les comptes de bilan au 31/12/2015 :

Le montant total du bilan (fonctionnement, opérations de mandat et concessions) s'élève à 56,5 M€, (55,5 M€ en 2014). Les fonds propres s'élèvent à 5,8 M€, soit 10,34 % du montant total du bilan 2015.



2. La Société Anonyme Bretonne d'Économie Mixte d'Équipement Naval (SABEMEN) ^{2-DE}

2.1. Les activités de la SABEMEN

La SABEMEN a pour objet le financement et l'acquisition directement ou indirectement par voie de filiales existantes ou à créer, d'un potentiel de transport maritime constitué de navires transbordeurs en vue de leur affectation sur les lignes internationales à un armement assurant des services de marchandises et de passagers et dont l'activité est essentiellement basée sur la desserte des ports de la région Bretagne.

Lors de son assemblée générale ordinaire annuelle du 3 mars 2016, la SABEMEN détenait 5 560 000 titres en pleine propriété répartis entre 9 actionnaires. 68 % des titres en pleine propriété étant détenus à part égale, entre la Région Bretagne et la société privée Bretagne Angleterre Irlande 'B.A.I' (Brittany Ferries). Les départements du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, détiennent également 653 333 titres chacun, les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan, 235 000 titres chacun. Par ailleurs, 3 entreprises détiennent chacune 1 part.

La Région Bretagne a été destinataire des comptes de la SABEMEN relatifs à l'exercice clos au 31 octobre 2015 (30 septembre en 2014). Cet effet n'a pas eu d'impact majeur sur l'activité. Les comptes certifiés par un commissaire aux comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 7 janvier 2016. Le résultat de la compagnie d'un montant de 56 812,45 € a été affecté au poste réserve légale en intégralité.

Durant l'année 2015, la société SABEMEN dans le cadre de l'activité des filiales et des sociétés qu'elle contrôle indirectement détenait à la clôture de l'exercice 2014/2015, 75,02 % du capital de la SAS SOMABRET qui porte, les navires BRETAGNE, PONT AVEN et ARMORIQUE. Cette société, dont la date de clôture de l'exercice social a été modifiée pour être portée et enregistré au 31 octobre 2015, présente un bénéfice comptable de 1 554 523 €.

Elle a également poursuivi, l'exécution des conventions qui ont été approuvées au cours des exercices antérieurs avec la société Brittany Ferries :

- au titre de l'activité passagers : Elle confirme la progression de son activité passagers sur l'ensemble de ses lignes Transmanche de 7,7 % par rapport à celle du marché (+0,4%), grâce à l'augmentation des capacités supplémentaires qui ont été mises en place.
L'arrivée du baie de Seine en mai 2015, ainsi que l'exploitation de l'Etretat en année pleine ont permis une progression significative des lignes avec l'Espagne (+9 %), soit plus de 281.000 passagers payants en 2015 et également une progression de la ligne du Havre (+41 %).
Cette réussite confirme la stratégie de développement de la Compagnie pour la première destination de vacances des britanniques.

Durant l'année 2015, la Compagnie a transporté sur l'ensemble de ses lignes 2 339 398 passagers payants, contre 2 335 876 passagers en 2014, soit une progression de l'activité de 4,6 %. 301 000 clients de la Brittany Ferries ont visité la Bretagne, dont 203 000 issus des lignes bretonnes et 98 000 des lignes normandes. Le séjour moyen de ces touristes est de 8,1 jours. Ce qui représente 2 627 000 nuitées en Bretagne. Les dépenses des clients de la Brittany Ferries ayant voyagé sur les lignes bretonnes dans les 4 départements sont estimés à 178,6 M€.

- Pour son activité fret : L'année 2015, a été marquée par une forte progression de + 6,6 % du marché fret Transmanche, reflétant le dynamisme retrouvé de l'économie britannique et de ses échanges extérieurs.
Ce marché a dépassé le record historique de 2008, avec 4,2 millions de camions transportés. Par ailleurs, la Compagnie a enregistré en 2015, une très forte croissance de ses volumes de + 21 %, bien que ce marché soit dominé par les concurrents du Pas de Calais détenant 95 % de part du marché.
Sur l'Autoroute de la Mer Grand Bretagne-Espagne, le trafic fret a progressé de 20 % pour atteindre 28 317 camions. Au total, la compagnie Brittany ferries a transporté sur l'ensemble de ses lignes 186 325 camions (153 988 en 2014), soit une progression de 21%.

4.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2015

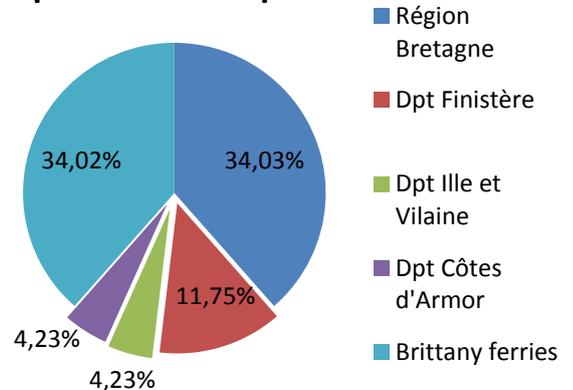
Les capitaux propres de la SABEMEN s'élevaient à 92,1 M€ au 31 octobre 2015. A la clôture des comptes annuels, la société était bénéficiaire de 56,8 K€.

A – Les produits et charges au 31/10/2015:

Les charges d'exploitation d'un montant de 23,7 K€ ont diminué de 7,64 % par rapport à l'exercice 2014 (25,7 K€). Elles comprennent les charges externes, composées des coûts d'assurances, d'honoraires et de services bancaires. Le résultat d'exploitation est structurellement déficitaire du fait de l'absence de chiffre d'affaires et d'autres produits d'exploitation.

Les produits financiers ont diminué de 22,36 % par rapport à l'année 2014. Le résultat financier est bénéficiaire de 108,9 K€. L'impôt sur les Sociétés de 28,4 K€ impacte le résultat net de l'exercice.

Répartition du capital



B - Le résultat de l'exercice :

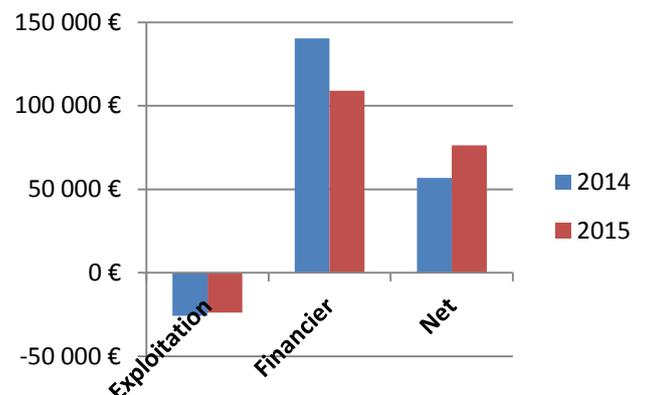
Le résultat d'exploitation s'élève à – 23,7 K€.

Le résultat financier d'un montant de 108,9 K€, enregistre une diminution de 22,36 %. Le résultat courant avant impôts s'élève à 85,2 K€, soit une baisse de 25,67 % par rapport à l'année 2014.

L'ensemble de ces résultats accumulés et après impôts présentent un résultat bénéficiaire de 56,8 K€.

La SABEMEN détient 75,02 % du capital de la SOMABRET, soit 38 700 K€ portant les navires « Bretagne » et « Pont Aven ». Au 31/10/2015, cette SAS enregistrait 14,3 M€ de produits, constitués des loyers facturés à BAI, et 15,2 M€ de charges, soit un résultat d'exploitation négatif de 878,2 K€. Le résultat financier est positif à hauteur de 2,4 M€ et le bénéfice comptable s'élève à 1,5 M€.

Les résultats



C - Les comptes de bilan au 31/10/2015 :

Le total du bilan se chiffre à 92,1 M€, soit 0,05 % de plus qu'au 30/09/2014.

L'actif se compose essentiellement d'immobilisations financières à hauteur de 98,6 % pour 90,8 M€, sans évolution sur un an. Les créances progressent de 4,02 % et s'élèvent à 1,2 M€. Les disponibilités représentent 7 K€ (7,3 K€ en 2014).

Le passif se compose du capital qui reste stable, soit 83,4 M€, et les réserves légales de plus de 1,017 M€ ont augmenté de 8,12 % par rapport à l'année 2014.

Les réserves réglementées de 1,18 M€ ainsi que les autres réserves de 6,4 M€ restent au même niveau qu'en 2014.

3. Le Centre d'Étude et de Valorisation des Algues (CEVA)

3.1. Les activités du CEVA

Le CEVA dont le siège social est situé à Pleubian (22), a été créé en 1983 pour répondre aux besoins exprimés de la filière de mettre en œuvre une recherche appliquée portant sur les algues, leur mode de développement et de production, utilisation économique et industrielle. Il a également pour mission d'assurer le transfert des connaissances dans le domaine industriel afin de favoriser le développement économique, de développer des partenariats avec les personnes morales de droit public, et toutes activités scientifiques et techniques en rapport avec la protection de l'environnement, l'estimation des ressources végétales marines, leur gestion et leur production.

Le CEVA est une société d'économie mixte de droit français au capital de 560 000 €. Le capital est détenu à hauteur de 65 % par les collectivités locales, dont 47 % par le département des Côtes d'Armor, 6 % par le département du Finistère et également par le Conseil régional (6%) et la commune de Pleubian (6%). 25 % du capital est détenu par l'IFREMER et 10 % par des sociétés privées françaises.

Le CEVA dispose d'un Comité d'Orientation Scientifique et Industriel (COSI) dont les missions consistent à évaluer l'activité scientifique du CEVA, donner un avis sur sa stratégie et sa démarche de développement, de proposer les orientations stratégiques, d'assister le CEVA dans la recherche de nouveaux marchés et sa démarche de transfert, notamment dans les secteurs industriels. 26 personnes travaillent à la mise en œuvre des activités du CEVA.

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2015-2020, le CEVA s'est fixé des objectifs qui ont été déclinés au niveau des filières identifiées par la stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) concernant les domaines :

- alimentaires pour le PNSPA (programme nationale de santé des personnes âgées), des produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable,
- de la santé : pour le complément alimentaire (humain, animal), biomatériaux, excipients, des dispositifs paramédicaux,
- des éco-activités pour la valorisation des biomasses, la qualité de l'eau, les marées vertes, la phytoépuration/méthanisation/STEP (station d'épuration),
- des bâtiments et éco construction pour la valorisation des biomasses, la phytoépuration,
- des biotechnologies pour la santé, la cosmétique, l'agroalimentaire, l'environnement, l'énergie et le tourisme.

En 2015, le CEVA a mis en œuvre dans le cadre de sa mission d'intérêt général, le conseil technologique aux entreprises, l'information et la promotion relatives aux potentialités des algues et aux compétences du CEVA, par la diffusion de bulletins, la participation à des manifestations nationales et internationales, ainsi que l'organisation de journées de formation. Le CEVA participe également aux travaux de différents réseaux de développement technologique régionaux et nationaux. Il a également mis en œuvre des actions communes de développement avec les autres centres de transfert et les structures de recherches.

Particulièrement en lien avec la SRDEI/S3 dans le cadre du développement de l'algue alimentaire des applications à valeur ajoutée ont été développées, pour les algues et la consommation dans l'alimentation humaine, sous forme de légumes, d'ingrédients ou de compléments pour leurs atouts nutritionnels et/ou fonctionnels.

Les projets de production des algues et de développement technologiques se sont inscrits au niveau régional, dans le programme 'Breizh'Alg'. Par ailleurs, les développements produits en lien avec le consommateur final se sont intégrés dans un projet intitulé 'Sens'Alg' qui fédère de nombreux acteurs de la filière algues alimentaires.

En 2015, le programme annuel du CEVA a concerné 5 activités :

- les activités de prestations et activités commerciales, pour 6 972 heures de prestation relatives aux projets bretons, en France et à l'étranger, notamment en Indonésie, au Maroc, en Norvège et aux USA. 27 clients ont bénéficié d'une prestation commerciale dont 12 clients bretons.
 - les activités prospectives, animation et diffusion d'informations ont représenté, 2 108 heures de prestation pour faire émerger les innovations et renouveler les connaissances scientifiques au sein des filières algues.
 - les activités d'animations en lien avec les partenaires stratégiques ont représenté, 675 heures de prestation pour plus de 15 entreprises sur le transfert de technologie (projet collaboratif de recherche, prestation, conseil approfondi). Puis 5 animations ont été menées par le CEVA en lien avec le Centre d'innovation technologique.
- Et enfin, l'activité relative aux réseaux et contribution aux décisions publiques a représenté 198 heures de prestation aboutissant à 15 contributions relatives à la décision publique de différentes institutions administratives, (préfecture, Conseil départemental 22, Conseil régional de Bretagne, SCOT, ministère).

4.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2015

Les comptes du CEVA transmis à la Région Bretagne ont été clôturés au 31/12/2015. Ils ont été visés par un commissaire aux comptes en date du 13 mai 2015.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif de 206 222 €.

A – Les produits et charges au 31/12/2015:

Le montant total des produits s'élève à 2 643 809 €. Ils comprennent, les produits d'exploitation pour un montant total de 2 310 202 €, soit 87,38 % du total des produits, dont le chiffre d'affaires net représente 2 311 996 €, soit 100 % du total des produits d'exploitation. Compte tenu des activités du CEVA, les productions de services recouvrent la totalité de ce poste. Les produits financiers se sont élevés à 198 €. Les produits exceptionnels à 333 408 €, ils recouvrent des produits divers.

Le montant total des charges s'élève à 2 517 079 €. Elles comprennent les charges d'exploitation d'un montant de 2 516 425 €, dont : Les frais de fonctionnement courant pour 774 187 € soit 30,76 % des charges d'exploitation ; Les impôts, taxes et versements assimilés pour un montant de 59 912 € ; Les charges de personnel pour un montant de 1 475 054 €, soit plus de 58 % des charges d'exploitation. (25 (28,6 ETP en 2014) salariés travaillent dans la structure). Les dotations aux amortissements sur immobilisations représentent 112 132 €. Les autres charges 34 747 €, dont 26 471 € de redevances. Les charges financières s'élèvent à 1 125 € et les charges exceptionnelles à 68 222 €.

B - Le résultat de l'exercice :

Le résultat d'exploitation est négatif de -206 222 € (-47 849 € en 2014), notamment lié à l'augmentation des achats courants de fonctionnement s'élevant à 735 847 € (708 109 € en 2014), et aux dotations aux amortissements et dépréciations s'élevant à 172 525 € (42 925 € en 2014). Le résultat financier est négatif de -927 € (1 261 en 2014). Le résultat exceptionnel est positif de 265 186 € (121 125 en 2014). L'ensemble de ces résultats accumulés présente un résultat de l'exercice 2015, bénéficiaire de 126 730 € après impôts.

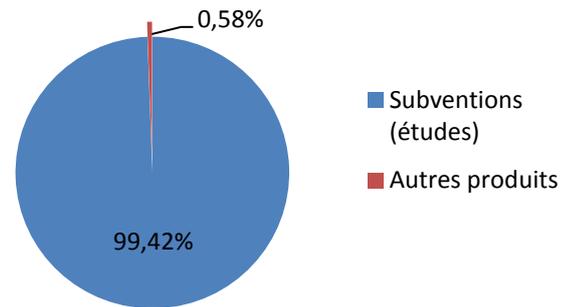
C - Les comptes de bilan au 31/12/2015 :

Le montant total du bilan s'élève à 1 517 295 € (1 530 438 en 2014). Il est composé :

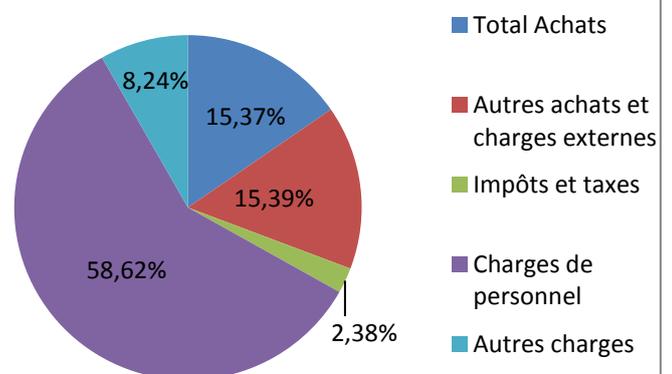
- de capitaux propres qui redeviennent positifs avec un montant de 333 808 € (- 144 K€ en 2014). Ces derniers comprennent notamment, le capital d'un montant de 560 K€, un écart de réévaluation de 351 k€, des réserves s'élevant à 25 K€, un report à nouveau négatif de 730 K€, complété du résultat de l'exercice 2015 de + 126 K€.
- Des provisions pour risques et charges représentent un montant de 165 K€ (412 K€ en 2014).
- Des emprunts et des dettes pour un montant total de 1 018 198 € (1 262 014 € en 2014).

Malgré le retour à des capitaux propres positifs, la situation du CEVA reste fragile.

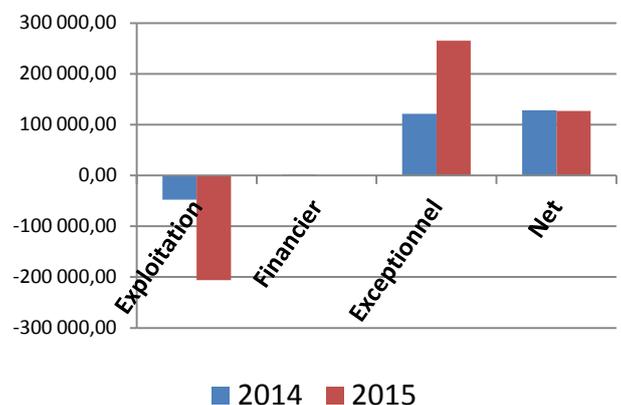
Les produits d'exploitation 2015



Les charges d'exploitation 2015



Les résultats



4. Le Comité Régional du Tourisme (CRT)

L'article L131-1 du code du tourisme, dispose que le Comité régional du tourisme soumet annuellement son rapport financier au Conseil régional siégeant en séance plénière.

4.1. Les activités du CRT

Créé par la loi du 3 janvier 1987 relative à l'organisation régionale du tourisme, le comité régional du tourisme est un organisme para-public, avec le statut d'association, régie par la loi 1901. Sa mission générale, confiée par le Conseil régional, vise à renforcer la performance régionale du secteur du tourisme, ainsi que l'attractivité et la compétitivité de la région, en contribuant à l'ambition d'affirmer la Bretagne comme une destination touristique d'exception. En 2015, cette mission générale s'est déclinée avec les 4 pôles du CRT, autour des grands objectifs :

- **Développer** une vision régionale globale de l'activité, de l'emploi et de l'économie touristiques, afin d'éclairer les acteurs sur les tendances et de fournir les bases pour des analyses prospectives.
- **Faciliter** l'adaptation de l'offre bretonne à la demande, sur la base de la connaissance des marchés et des compétences du CRT.
- **Contribuer** à une mobilisation collective pour structurer l'image de la Bretagne et accroître son attractivité auprès des clientèles identifiées.
- **Conduire** l'animation de chantiers du Schéma régional du Tourisme confiés par le Conseil régional de Bretagne, en mobilisant les acteurs.

Ces objectifs, ont structuré la mise en œuvre des missions inscrites dans la stratégie portée par l'acte 2 du schéma régional du tourisme, « Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception » et son plan d'actions pour la période 2012-2014, prolongé d'un an. Les missions du CRT organisées en 4 pôles ont particulièrement concernées des actions de marketing, de promotion et d'animation des grands chantiers et enfin d'observation.

A – Les missions de marketing et de promotion de la Bretagne :

Les missions de marketing de l'offre visent à informer, fédérer et mobiliser les professionnels autour d'actions liées à l'activité touristique de la région pour promouvoir la Bretagne et travailler étroitement avec le secteur privé et les acteurs publics. En accompagnant les professionnels, le CRT leur apporte une information relative aux enjeux du tourisme breton et les perspectives d'évolution. L'année 2015 a été marquée :

- par une hausse des fréquentations (+2,5%), tant au niveau des clientèles françaises qu'étrangères. Et, également des primo-visiteurs grâce à la campagne "Viens en Bretagne", qui a été lancée en 2014.
- La création des 10 destinations touristiques souhaitées par le Conseil régional a permis de structurer l'information touristique sur le territoire breton. Cet enjeu fort vise à proposer une offre mieux structurée, notamment avec les acteurs locaux, et à préserver la Bretagne à sa 4ème place dans le tourisme français.
- Le site dédié aux professionnels, www.acteurs-tourismebretagne.com a connu une fréquentation de plus de 12 %.
- Le site Web 2.0 permettant d'assurer le relais des actualités, actions et informations vers les professionnels du tourisme sur les réseaux sociaux a également connu une hausse des fréquentations de 55 %.
- Le CRT, impliqué aux côtés de Bretagne développement innovation (BDI) dans la stratégie de marketing territorial avec la marque Bretagne, a permis de développer de plus de 15 %, les partenariats du tourisme breton.
- En facilitant une meilleure programmation des circuits bretons par les tours opérateurs, la Bretagne est devenue une destination prisée sur le marché de groupes, ne nécessitant plus de coupler les visites avec d'autres destinations comme la Normandie et les châteaux de la Loire.
- Le site web social, des fans de Bretagne (121 590 fans), a connu un succès de plus de 7 % de fréquentations. La création de partenariats y a contribué, notamment avec le festival de la photo à la Gacilly, où les lauréats du concours 2015 ont exposé.
- L'accueil de tournages en Bretagne a soutenu 238 projets dont 72 films tournés dans la région.

B – Les grands chantiers régionaux :

- La valorisation des différentes formes d'itinérances en Bretagne a été poursuivie, voire développée sur les thèmes des vélos routes et voies vertes avec 8 grands itinéraires.
- L'offre touristique relative aux canaux de Bretagne a fait l'objet d'une évaluation des services de base des 76 sites riverains des canaux, en présence des collectivités et des professionnels concernés, sur la thématique « Quels aménagements pour les usagers ? ».
- Un ensemble de démarches favorisant l'inscription du développement durable dans les projets touristiques acteurs du territoire ont été menées. Notamment, avec un programme d'actions initié avec l'ADEME ; un kit éco-gestes a été reconduit ; le "club voyagez responsable" a enrichi ses partenariats avec des professionnels engagés.

C - Les missions d'observation ont permis :

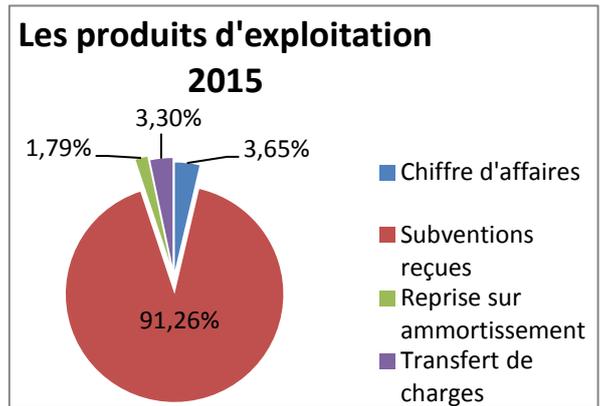
D'organiser un suivi de l'activité touristique régionale, d'avoir une meilleure connaissance des clientèles, de disposer d'indicateurs du tourisme durable, d'éclairer des acteurs et partager des analyses, et de réaliser une veille des nouvelles tendances touristiques.

4.2. Synthèse des comptes de l'exercice 2015

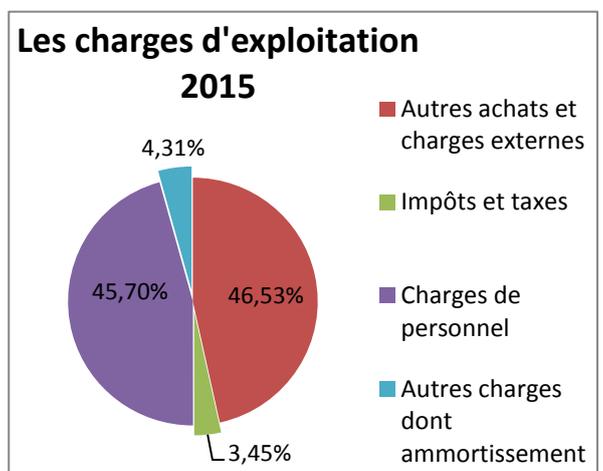
Les comptes du CRT transmis à la Région Bretagne ont été clôturés au 31/12/2015.

A – Les produits et charges au 31/12/2015:

Le montant total des produits s'élève à plus de 6,5 M€.
 Ils comprennent, les produits d'exploitation pour un montant total de 6,5 M€, dont 5,9 M€ de subventions. Elles sont notamment complétées par, des recettes publicitaires qui se sont maintenues et élevées à 237 093 €, des transferts de charges et des reprises sur amortissements, pour un montant de 330 898 €. Les produits financiers et les produits exceptionnels représentent environ 0,26 % des produits d'exploitation.

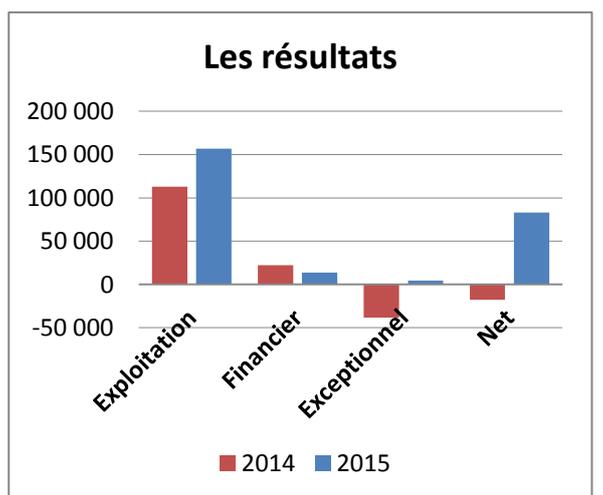


Le montant total des charges s'élève à 6,45 M€.
 Elles comprennent, les charges d'exploitation pour un montant de 6,43 M€. Elles se décomposent : des frais de fonctionnement courants (autres achats et charges externes) et des charges de personnel. Elles représentent un total cumulé de plus de 92 % des charges d'exploitation. Elles sont complétées par des impôts et taxes et du poste autres charges pour plus de 7 % du montant total des charges. 45 salariés (ETP) travaillent dans la structure pour mettre en œuvre les activités du CRT. Les charges financières et les charges exceptionnelles ont diminué pour atteindre 16,8 K€ en 2015.



B - Le résultat de l'exercice :

Le résultat d'exploitation est positif de plus de 64 K€.
 Le résultat financier également, avec un montant de 13,8 K€ du fait de placements financiers.
 Le résultat exceptionnel est positif de 4,4 K€ du fait de la diminution des charges exceptionnelles sur opérations de gestion et de l'augmentation des produits exceptionnels sur opérations de gestion.
 L'ensemble des résultats cumulés de cet exercice présentent un bénéfice de 83 264€.



C - Les comptes de bilan au 31/12/2015 :

Les fonds propres s'élèvent à plus de 867 K€ (soit 31 % du montant total du bilan 2015) permettant au CRT de développer les projets relatifs à sa nouvelle stratégie.

Envoyé en préfecture le 06/07/2016

Reçu en préfecture le 06/07/2016

Affiché le

ID : 035-233500016-20160701-DFE_SEGEP_02-DE

Envoyé en préfecture le 06/07/2016

Reçu en préfecture le 06/07/2016

Affiché le

ID : 035-233500016-20160701-DFE_SEGEP_02-DE

Annexes fiches synthétiques

Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne (SEMAEB)

Bilan : Montant net (€)

Actif	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015	Passif	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	6 689	5 103	Fonds propres (Fonds associatifs)	3 797 091	5 844 406
Immobilisations Corporelles	2 275 412	2 197 756	Résultat de l'exercice	(47 384)	47 317
Immobilisations financières	2 087 699	2 073 759			
Total de l'Actif immobilisé	4 369 801	5 276 618			
Stocks et en - cours (dont avances et acomptes versés/ commandes)	645 594	1 356 523	Provisions pour risques et charges	974 279	542 382
Créances	30 264 100	29 653 456	Dettes financières	4 832 251	4 639 513
Valeurs mobilières de placement	600 000	650 000	Dettes d'exploitation	3 304 543	5 587 679
Disponibilités	19 543 326	19 498 326	Dettes diverses	40 318 365	37 309 958
Charges constatées d'avance	95 180	82 964	Produits constatés d'avance	2 291 271	2 594 106
Total de l'Actif circulant	51 148 199	51 241 426	Total des dettes	50 746 630	50 131 256
Total général	55 518 000	56 518 044	Total général	55 518 000	56 518 044

Compte de résultats : Montant net (€)

Produits	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015	Charges	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015
Chiffres d'affaires nets (total des productions vendues)	4 321 285	4 474 183	Total des charges d'exploitation (dont achat de marchandises, charges de personnel, dotations d'exploitation)	5 423 493	4 781 827
Produits d'exploitation (Total des productions stockées, subventions...)	5 123 173	4 979 252	Charges financières	49 054	70 532
Produits financiers	269 993	20 251	Charges exceptionnelles	38 428	(99 827)
Produits exceptionnels	70 426	0			
Total des produits	5 463 591	4 999 503	Total des charges	5 510 975	4 952 186

Résultats de l'exercice	2014	2015
Résultat d'exploitation :	(300 320)	197 425
Résultat financier :	220 938	50 282
Résultat courant impôts	(79 382)	(79 382)
Résultat exceptionnel :	31 998	(99 827)
Bénéfice ou perte	(47 384)	47 317

Annexe des comptes de bilan et du compte de résultats : Année 2014/2015
Période du 01/10/2014 au 31/10/ 2015

Société Bretonne d'Economie Mixte (SABEMEN)

Bilan : Montant net (€)

Actif	Année N-1 30/09/2014	Année N 31/10/2015	Passif	Année N-1 30/09/2014	Année N 31/10/2015
Immobilisations incorporelles	0	0	Capital	83 400 000	83 400 000
Immobilisations Corporelles	0	0	Réserves légales	941 153	1 017 584
Immobilisations financières	90 864 571	90 864 571	Réserve réglementées	1 187 773	1 187 773
Total de l'Actif immobilisé	90 864 571	90 864 571	Autres réserves	6 485 899	6 485 899
Stocks et en - cours (dont avances et acomptes versés/ commandes)	1 235 991	1 285 694	Report à nouveau	0	0
Créances			Résultat de l'exercice	76 431	56 812
Valeurs mobilières de placement	7 344	7 008	Total Capitaux Propres	92 091 257	92 148 069
Disponibilités			Provisions pour risques et charges	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	Dettes fournisseurs	16 650	9 183
Total de l'Actif circulant	1 243 336	1 292 703	Dettes financières	0	20
			Dettes d'exploitation	0	0
			Dettes diverses	0	0
			Produits constatés d'avance	0	0
			Total des dettes	16 650	9 204
Total général	92 107 907	92 157 274	Total général	92 107 907	92 157 274

Compte de résultats : Montant net (€)

Produits	Année N-1 30/09/2014	Année N 31/10/2015	Charges	Année N-1 30/09/2014	Année N 31/10/2015
Chiffres d'affaires nets (total des productions vendues)			Résultat de l'exercice	76 431	56 812
Produits d'exploitation (Total des productions stockées, subventions...)	0	0	Total des charges d'exploitation (dont achat de marchandises, charges de personnel, dotations d'exploitation)	25 730	23 764
Produits financiers	140 377	108 983	Charges financières	0	0
Produits exceptionnels	0	0	Charges exceptionnelles	0	0
			Impôts sur les bénéfices	38 215	28 406
Total des produits	140 377	108 983	Total des charges	63 945	52 170

Résultats de l'exercice	2014	2015
Résultat d'exploitation :	(25 730)	(23 764)
Résultat financier :	140 377	108 983
Résultat courant impôts	114 646	85 218
Résultat exceptionnel :	-	-
Bénéfice ou perte	76 431	56 812

Centre d'études et de valorisation des algues (CEVA)

Bilan : Montant net (€)

Actif	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015	Passif	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	874	1044	Capital	560 000	560 000
Immobilisations Corporelles	112 712	379 932	Écarts de réévaluation		351 286
Immobilisations financières	6 485	6 485	Réserves légales	25 838	25 838
Total de l'Actif immobilisé	120 071	384 460	Report à nouveau	(858 075)	(730 046)
Stocks et en - cours (dont avances et acomptes versés/ commandes)	10 572	7 140	Résultat de l'exercice	128 029	126 730
Créances	960 879	922 514	Total capitaux propres	(144 208)	333 808
Valeurs mobilières de placement	8 781	2781	Autres produits fonds propres	0	0
Disponibilités	401 225	174 778	Provisions pour risques et charges	412 631	165 290
Charges constatées d'avance	28 910	22 623	Dettes financières	1 039	989
Total de l'Actif circulant	1 410 367	1 129 835	Dettes d'exploitation	943 406	906 515
			Dettes diverses	98 182	23 394
			Produits constatés d'avance	219 388	87 300
			Total des dettes	1 262 014	1 018 198
Total général	1 530 438	1 517 295	Total général	1 530 438	1 517 295

Compte de résultats : Montant net (€)

Produits	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015	Charges	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015
Chiffres d'affaires nets (total des productions vendues)	2 293 388	2 311 996			
Produits d'exploitation (Total des productions stockées, subventions...)	2 386 132	2 310 202	Total des charges d'exploitation (dont achat de marchandises, charges de personnel, dotations d'exploitation)	2 433 981	2 516 425
Produits financiers	1 266	198	Charges financières	5	1 125
Produits exceptionnels	123 538	333 408	Charges exceptionnelles	2 412	68 222
			Impôts sur les bénéfices	(53 491)	(68 693)
Total des produits	2 510 936	2 643 809	Total des charges	2 382 907	2 517 079

Résultats de l'exercice	2014	2015
Résultat d'exploitation :	(47 849)	(206 223)
Résultat financier :	1 261	(927)
Résultat courant impôts	(46 587)	(207 149)
Résultat exceptionnel :	121 125	265 186
Bénéfice ou perte	128 029	126 730

Comité régional du Tourisme (CRT)

Bilan : Montant net (€)

Actif	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015	Passif	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015
Immobilisations incorporelles	5 060	1 976	Report à nouveau Résultat de l'exercice Fonds propres (Fonds associatifs)	802 041 (17 441) 784 601	784 601 83 264 867 865
Immobilisations Corporelles	157 908	109 979			
Immobilisations financières	9 200	9 200			
Total de l'Actif immobilisé	172 168	121 155			
Créances	430 751	181 746	Provisions pour risques et charges	306 565	433 420
Valeurs mobilières de placement	0	0			
Disponibilités	2 127 688	2 328 131			
Charges constatées d'avance	108 680	139 581	Fonds dédiés	114 593	92 090
			Dettes financières	30	30
			Dettes diverses	1 117 831	1 137 836
			Produits constatés d'avance	515 667	239 372
Total de l'Actif circulant	2 667 118	2 649 459	Total des dettes	1 633 528	1 377 238
Total général	2 839 287	2 770 613	Total général	2 839 287	2 770 613

Compte de résultats : Montant net (€)

Produits	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015	Charges	Année N-1 31/12/2014	Année N 31/12/2015
Chiffres d'affaires nets (total des productions vendues)	215 349	237 093	Total des charges d'exploitation (dont achat de marchandises, charges de personnel, dotations d'exploitation)	5 858 687	6 434 633
Subventions	5 354 588	5 931 488			
Produits d'exploitation (Total des productions stockées, subventions...)	5 857 079	6 499 546			
Produits financiers			Charges financières	38	4 308
Produits exceptionnels	22 382	18 181	Charges exceptionnelles	44 649	12 572
	6 472	17 049			
Total des produits	5 885 933	6 534 777	Total des charges	5 903 373	6 451 512

Résultats de l'exercice	2014	2015
Résultat d'exploitation :	(1 607)	64 914
Résultat financier :	22 343	13 874
Résultat courant impôts	20 736	78 787
Résultat exceptionnel :	(38 177)	4 477
Bénéfice ou perte	(17 441)	83 264